



AVIS DE MARCHE
MARCHE DE SERVICES

1 IDENTIFICATION DU POUVOIR ADJUDICATEUR

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES HAUTES-ALPES
23, Boulevard Georges Pompidou
CS 86004
05003 GAP CEDEX
☎ : 04.92.40.27.27 - Fax : 04.92.53.31.87
Service acheteur : Direction Technique
Code NUTS : FRL02

2 OBJET DU MARCHE

Marché de services.

« Marché de désinsectisation des logements et parties communes sur les résidences du patrimoine de l'OPH 05 ».

3 CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DU MARCHE

Les prestations du présent marché incluent la désinsectisation de l'ensemble des logements et des parties communes dans les résidences du patrimoine de l'OPH 05.

4 PROCEDURE DE PASSATION

Marché de services passé en procédure adaptée en application de l'Ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 et du Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018.

5 NOMBRE ET DESIGNATION DES LOTS

Le marché n'est pas découpé en lots et ne concerne qu'un seul lot dont l'objet est mentionné dans l'article 2 du présent Avis de Marché.

6 DELAIS D'EXECUTION

Se référer à l'article III du C.C.A.T. relatif aux délais et conditions d'exécution.

7 MODALITES DE DEPOT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

La candidature et l'offre de l'entreprise devront être obligatoirement déposée de manière dématérialisée sur le profil d'acheteur de l'OPH 05 présent sur le site suivant : www.marchesonline.com

La proposition devra contenir :

Pour la candidature :

- Lettre de candidature (DC1)
- Déclaration du candidat (DC2)
- Références (moyens et dispositions mises en œuvre).

Les dossiers de candidature seront entièrement rédigés en langue française, ainsi que les documents joints.

NOTA :

Le candidat auquel il est envisagé d'attribuer le marché devra produire dans un délai de 10 jours, à compter de la demande formulée par l'OPH 05, les attestations et certificats prévus par le Code de la Commande Publique.

Pour l'offre :

Un projet de marché comprenant :

- Un **Acte d'Engagement (A.E.)** : cadre joint aux documents de la Consultation à compléter, dater et signer par le représentant qualifié de l'entreprise qui sera signataire du marché.
- Les **Annexes 1 à 5 concernant les prestations ponctuelles** dûment remplis : cadre joint aux documents de la Consultation à compléter, dater et signer pour le(s) lot(s) concerné(s).
- Le **Mémoire Technique** dûment rempli.

Lorsqu'un candidat constatera une erreur dans le cadre du détail estimatif du dossier de consultation des entreprises et estimera qu'elle mérite d'être rectifiée, même si elle ne concerne que des ouvrages ou parties d'ouvrages dont le règlement est prévu sur prix unitaires, il présentera son offre, sans en tenir compte, mais devra faire part de ses réserves dans un courrier joint à l'Acte d'Engagement.

Sauf indication autre, fournie par l'entrepreneur à l'appui de son offre, les prix indiquées dans le cadre des Annexes 1 à 5 seront considérés comme acceptés.

Le format des fichiers requis pour la communication des documents et pièces susmentionnées est le format **PDF**.

La signature électronique des documents réclamés n'est pas requise au stade de la remise de l'offre.

8 COPIE DE SAUVEGARDE

Parallèlement au dépôt des pièces dématérialisées sur le profil d'acheteur, l'entreprise peut adresser une copie de sauvegarde à l'OPH 05. Cette copie est facultative.

Cette transmission, copie à l'identique de la réponse électronique du dossier de candidature et de l'offre communiquées par voie électronique sur le profil d'acheteur, est destinée à se substituer à la réponse dématérialisée en cas d'anomalies limitativement énumérées (cf. Arrêté du 27 juillet 2018 fixant les modalités de mise à disposition des documents de la consultation et de la copie de sauvegarde).

Cette copie de sauvegarde doit être remise par plis recommandés avec avis de réception postal ou déposé contre récépissé, à l'adresse suivante :

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DES HAUTES-ALPES
23, Boulevard Georges Pompidou – CS 86004 - 05003 GAP CEDEX

et parvenir avant la date et l'heure limite de remise des candidatures et/ou des offres mentionnées dans le présent document.

Elle doit être placée sous pli scellé et comporter les mentions suivantes :

« **Copie de sauvegarde** »

Projet : « Remplacement des menuiseries extérieures sur diverses résidences de l'OPH 05 »

Entreprise :.....

Lot n°.. -
« NE PAS OUVRIR »

9 DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES ET DES OFFRES

Les propositions doivent impérativement être déposées par voie dématérialisée sur le Profil d'Acheteur de l'OPH 05,

Avant le : **Mardi 7 juillet à 11H.**

10 DATE D'ENVOI DE L'AVIS A LA PUBLICATION

02/06/2020.

